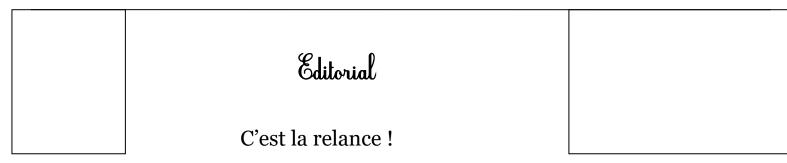
# La lettre A D A Q O O

## Association de Défense et d'Aménagement des Quartiers de l'Ouest Orléanais

Président : Christian DUMERAIN – 24, rue du Faubourg Madeleine – mél : adaqoo45@gmail.com



Nous avons donc enfin pu tenir notre assemblée générale d'association, après deux ans d'interruption ne dépendant pas de notre volonté mais de restrictions dues au COVID.

Les membres du conseil d'administration avaient quelques inquiétudes, que je ressentais également, sur la participation des adhérent-es ce soir là. Il faut dire que, les jours précédents, nous avions reçu plus de trente pouvoirs de personnes s'excusant de ne pouvoir être des nôtres. Un oubli de notre part d'une relance par courrier informatique a certainement fait que quelques personnes ont loupé la date fatidique. Dommage pour nous tous. Malgré tout, trente-cinq d'entre vous sont venus participer à nos débats et nous les en remercions.

Souhaitons que les conditions de retour à une vie plus normale puissent nous permettre de nous redonner cette envie de faire le maximum pour entretenir les débats, nécessaires à faire évoluer dans un sens favorable à la plupart des habitants de notre secteur. Cette réflexion collective devra s'élaborer en lien avec l'ensemble des quartiers avoisinants et avec la métropole.

Nous aimons le quartier où nous résidons, bien sûr, mais nous n'en sommes pas les propriétaires. Parfois, nous sommes un peu excédés par une circulation trop intense, mais ce n'est pas de la seule responsabilité des automobilistes n'ayant souvent pas de solutions d'évitement ou de contournement, pourtant demandées par l'association depuis fort longtemps. Aucune municipalité n'a voulu prendre en charge ce dossier et tout le monde subit malheureusement ces désagréments.

Les projets de réfection des boulevards, sans rechercher comment éloigner les véhicules en transit sur les mails, le faubourg St Jean, les quais, les petites rues (construites bien avant l'invention de l'auto), nous obligent à être vigilants et déterminés sur ce point. Il faudra nous faire entendre et écouter pour éviter de nous voir encore plus étouffés par la circulation et les pollutions qui en découlent, usant moral et santé des riverains.

Alors, renforcez votre présence auprès des membres animateurs de l'association, parlez-en à vos amis, connaissances, voisins pour qu'ils nous rejoignent! Le nombre est aussi une force pour la prise en compte de nos idées.

Christian Dumerain

Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à régler votre cotisation 2022 (voir formulaire page 8)

### « Parc Madeleine » : réflexions et propositions de l'ADAQOO

### Historique du projet

Lors de la campagne des élections municipales du printemps 2020, la liste « Les Orléanais au cœur », menée par Serge Grouard, promet de « stopper la densification des projets immobiliers et remplacer notamment le projet d'immeubles sur le site du Sanitas par un nouveau « poumon vert » avec les parcs Anjorrant et Peteau. ».

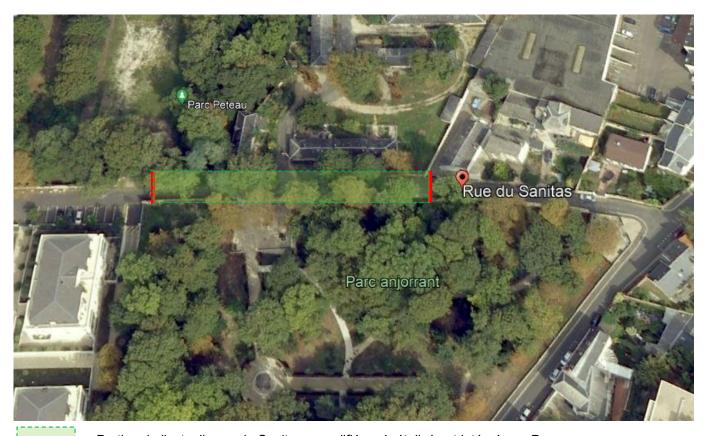
Au cours du printemps 2021, la Mairie a proposé de répondre à un questionnaire. L'ADAQOO a encouragé ses adhérents à y répondre (mais n'a pas été invitée à la réunion de restitution de cette concertation!).

Le résultat figure sur des panneaux affichés à l'entrée du terrain Peteau. L'ADAQOO partage pour une large part les souhaits exprimés par les habitants du quartier : unification du Parc, amélioration des liaisons douces, prenant en compte les circulations piétonnes et cyclistes entre le faubourg Madeleine et la Loire, aménagements multi générationnels, préservation et valorisation de la biodiversité.

### Un Parc Madeleine créé dans un espace unifié, continu et paisible

Le futur parc envisagé doit impérativement réunir des espaces verts déjà existants. Pour parvenir à la réelle unification de cet ensemble, il faut y intégrer d'autres parcelles : l'acquisition, il y a quelques temps déjà, du terrain boisé de la propriété de M. Juteau et, plus récemment, d'une partie du terrain de M. Cornette sont des éléments très positifs : *voir plan général page suivante*.

Mais il nous semble absolument indispensable d'y intégrer dès maintenant le segment de la rue du Sanitas situé entre le Sanitas et le Parc Peteau. Cette portion de voie devra donc impérativement être déqualifiée et végétalisée.



Portion de l'actuelle rue du Sanitas requalifiée, végétalisée et intégrée au Parc.



P2 : parcelle rachetée à M.Cornette P1 : parcelle rachetée à M. Juteau

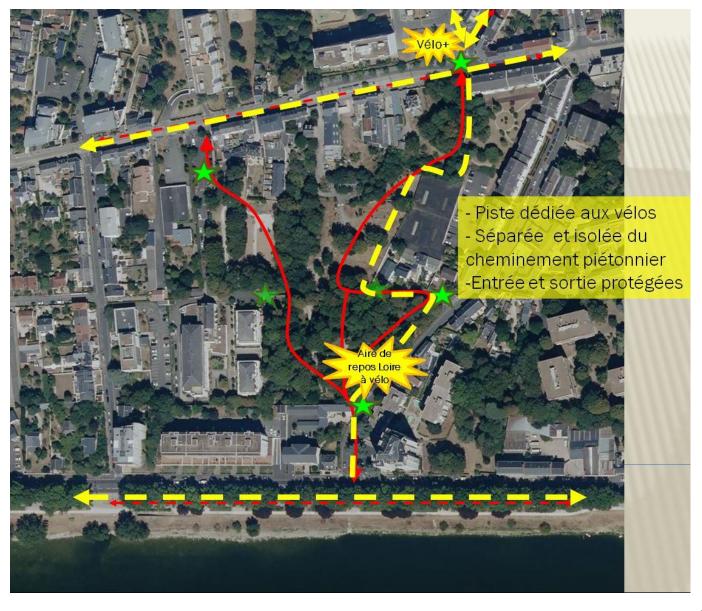
### Réaliser une « liaison verte » entre la Loire et le faubourg Madeleine

Aujourd'hui même, bien que ne bénéficiant pas d'aménagement spécifiquement destiné à cet usage, les espaces verts de ce futur parc sont utilisés par des piétons, et même des cyclistes, pour leur déplacement entre faubourg Madeleine et bord de Loire.

Aussi, convient-il d'intégrer dès le départ dans le futur parc cette fonction de liaison verte ce qui nécessite de bien penser aux accès, sorties et cheminements spécifiquement dédiés.

La circulation des cycles est le parent pauvre des aménagements réalisés dans la commune, notamment dans nos quartiers : faubourg Saint-Jean, rue de Vauquois, faubourg Madeleine, etc. Il ne faut pas laisser passer l'occasion donnée ici d'assurer une liaison cyclable nord-sud entre le faubourg Madeleine et la Loire. Au-delà, elle

peut se prolonger via la future rue des Beaumonts vers le quartier Dunois et le boulevard de Châteaudun. Il semble tout à fait possible d'aménager dans le parc un passage spécifiquement destiné aux vélos. L'entrée, la sortie et l'itinéraire, peuvent être protégés et sécurisés par divers dispositifs. Il y aurait ainsi un itinéraire cyclable agréable, isolé des voitures et sans conflit avec les piétons. Nous proposons d'intégrer dans le Parc Anjorrant une « aire de repos Loire à vélo » offrant abri, repos, ravitaillement en air. électricité, eau. informations, incitation à utiliser les ressources du quartier.



Plusieurs accès au Parc doivent être aménagés. D'ores et déjà, il parait indispensable de concevoir :

- une belle entrée sur le faubourg Madeleine, sur le terrain vendu à la municipalité par M. Juteau ;
- une sortie sur la rue du Baron <u>avec un accès</u> sécurisé à la Loire.

En effet, l'unique sortie sud de ce Parc ne peut rester en l'état : trottoir parfois réduit à 70 cm de large et accès au quai de Loire semé d'embûches (photo ci-contre)

Dans la partie basse de la rue du Baron, la largeur de la chaussée peut facilement être réduite et, en faisant respecter l'interdiction de stationner, il est tout à fait possible d'aménager une large allée menant à la Loire :





### Concevoir un bel espace de vie et de rencontre multi-générationnel

Les différents types de paysage, présents ou à développer, permettent d'envisager un parc que nous voulons lieu de vie et de rencontre. Il devrait intégrer des aires de jeux différenciés suivant les âges et des espaces reposants pour les personnes plus âgées. Il faut préserver des lieux calmes pour les amoureux de la nature, des endroits ombragés pour les canicules, et, pourquoi pas, un jardin pédagogique pour les écoles avoisinantes. Il faudrait donc des fontaines. Une buvette serait la bienvenue surtout pendant la période estivale.

Des choix seront à faire, en y associant les citoyens. L'ADAQOO demande qu'une « maison du projet », avec exposition et organisation de rencontres soit installée le temps d'arrêter les choix définitifs.



Retrouvez le dossier complet sur le site Web de l'ADAQOO : www.adaqoo.fr

### Une « coulée verte » du théâtre d'Orléans à la Loire : une magnifique ambition pour la métropole ! ... A ne pas rater !

La question de la requalification des boulevards d'Orléans est relancée par la Métropole d'Orléans. Elle souhaite que "cette requalification s'inscrive pleinement dans les objectifs de la transition écologique afin de recréer des espaces urbains apaisés et de permettre à la nature de prendre une place privilégiée au cœur de la ville".

Voilà des principes complètement partagés par l'ADAQOO. Nous sommes donc prêts à nous investir dans l'incontournable réflexion qui doit avoir lieu préalablement à des appels d'offres sur des projets déjà ficelés.

Le problème à étudier en priorité est celui de la circulation automobile globale à Orléans dont les boulevards sont un exutoire. Il faut donc examiner comment diminuer durablement le trafic sur cet axe majeur et, au-delà de la ville d'Orléans, cela concerne bien notre métropole. Il serait évidemment souhaitable de détourner une partie du flux des automobiles qui n'ont d'autre choix que d'emprunter cette « autoroute urbaine » et qui inonde notre ville d'Art et d'Histoire\*. En revanche, la mobilité douce (pistes piétonnières et cyclables) et les transports en commun en sites propres (tramways, bus électriques) doivent être systématiquement privilégiés.

\* L'ADAQOO, ainsi que d'autres associations, revendique depuis bien des années la gratuité des liaisons autoroutières nord-sud pour favoriser les contournements de la ville.

La Municipalité d'Orléans en 2010 avait voulu imposer un projet basé sur une circulation des automobiles en surface, en supprimant la trémie Jaurès. Nous étions loin d'une coulée verte et d'un cheminement paisible pour les vélos et piétons, bringuebalés dans ce flux de voitures. De plus, cette option augmentait drastiquement les problèmes aux intersections des voies automobiles avec la ligne de tram.

L'ADAQOO, force de proposition, avait mis en avant un projet alternatif crédible schématisé ci-dessous.



Il s'agissait de faire passer en souterrain la majeure partie des voitures (celles qui ne font qu'emprunter les boulevards d'une extrémité à l'autre). Nos analyses et arguments, et notre projet alternatif de 2010 sont consultables dans les archives du site de l'ADAQOO.

Cette proposition reste d'actualité. Cependant, un heureux événement s'est produit dans le quartier Madeleine depuis 2010 : c'est l'implantation de la faculté de droit, économie et gestion de l'Université d'Orléans sur le site Carmes-Madeleine (l'ancien hôpital), et de ses 5000 étudiants annoncés. Ceci va générer des questions supplémentaires de mobilité qu'il va falloir gérer dans une proposition actualisée restant conforme aux objectifs annoncés d'espaces urbains apaisés.

—▶

Il faudra diminuer drastiquement les temps de trajets entre les deux campus universitaires et avec la gare d'Orléans. Outre la nécessaire augmentation des cadences du tram B qui desservira le site Carmes-Madeleine, l'ADAQOO propose de créer des navettes très fréquentes de bus électriques en site propre avec le campus de La Source d'une part (via la D2020), la gare d'Orléans d'autre part (via la voie dédiée aux bus sur les boulevards).

Toutefois, la création d'un parking automobile pour ce site universitaire sera surement souhaitée par les futurs utilisateurs du site Carmes-Madeleine. Souvent sous-occupé, l'actuel parking de la patinoire pourrait être mis à contribution mais il pourrait ne pas suffire, notamment pour les personnes à mobilité réduite. La création d'un parking souterrain sous les bâtiments universitaires est sans doute la solution plus adéquate et n'affectera pas la coulée verte telle qu'imaginée.

La construction envisagée par certains d'un parc de stationnement de 500 places au niveau de l'actuelle trémie Jaurès est un non-sens. Elle supprimerait irrémédiablement toute possibilité de circulation souterraine pour les voitures. De plus, ce parking agirait comme un aimant, attirant des voitures qui n'auraient rien à voir avec le site Carmes-Madeleine. Cette option doit donc être définitivement écartée.

Les problèmes de circulation dans la métropole et dans la ville d'Orléans doivent être préalablement étudiés avec soin et réglés. Il faudra faire preuve de réalisme et d'audace si on veut atteindre les objectifs annoncés par la Métropole. Qui aurait imaginé que le centre ancien puisse un jour être entièrement piétonnier ... ou bien que la circulation sur le Pont Royal respecte enfin le droit de cheminer paisiblement pour les piétons et les vélos ? C'est notre Métropole de demain que nous bâtissons aujourd'hui et nous devons faire les meilleurs choix qui nous engageront pour des décennies.

L'ADAQOO est prête à contribuer à cet exercice citoyen. Elle sollicitera et répondra de façon constructive à toute discussion en amont avec les élus de notre Métropole. Nous y porterons des propositions actualisées que nous soumettrons lors des consultations que nous souhaitons voir se tenir absolument, en amont de tout dépôt de projet et d'appels d'offre.

# Procès Verbal de l'Assemblée Générale du Vendredi 25 février 2022 (Salle polyvalente de la Madeleine)

Les adhérents ont été convoqués, par courrier expédié ou porté en date du 10/02/2022, comportant le rapport d'activité 2020/2021 ainsi que la liste des membres du conseil d'administration pour le renouvellement des deux années consécutives 2021 et 2022, l'assemblée générale 2021 n'ayant pu se tenir du fait des restrictions de réunion dues à la pandémie.

Aucune remarque n'a été formulée par écrit sur le rapport d'activité avant l'AG.

La lettre de convocation à l'AG demandait aux adhérents de faire acte de candidature pour participer au CA. Tous les sortants rééligibles ont fait acte de candidature à l'exception de Nicole Quoitin qui a quitté l'association pour cause de déménagement. Aucun autre candidat ne s'est fait connaitre.

A partir de 20h00, un registre a reçu les signatures des adhérents présents et la mention des pouvoirs.

La séance est ouverte à 20h15 par Christian Dumerain, président, en présence de 35 adhérents (+ 34 pouvoirs). Christian Dumerain explique pourquoi le CA a décidé pour 2021 une « année blanche » de cotisations.

Le rapport d'activité 2020/2021 est présenté et commenté par D. Baude, secrétaire. Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

Les rapports financiers 2020 et 2021, et le projet de budget 2022, sont présentés par Patrick Dufour et Nathalie Berthélemy, trésorier.e.s. Ces rapports financiers sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité. Les candidats au Conseil d'Administration sont présentés. Le président, Christian Dumerain, encourage les adhérents à s'intéresser aux travaux du Conseil d'Administration, et rappelle que chaque adhérent peut, s'il le souhaite, assister à une séance du CA. Personne dans l'assistance n'ayant demandé un vote à bulletins secrets, le président de séance met au vote ces candidatures, à main levée.

### Sont élus à l'unanimité:

- Denis Baude, Nathalie Berthélemy, Pascal Foucault-Beauvallet, Michèle Régnier au titre de l'année 2021, donc rééligibles en 2024 ;
- Michel Armand, Jocelyne Cornabas, Patrick Dufour, Jean-François Labidoire, Jean-Noël Rouzaud au titre de l'année 2022, donc rééligibles en 2025 ;

Le Conseil d'Administration comporte donc 12 membres.

Le montant de la cotisation (14 € pour une adhésion individuelle, 20 euros pour l'adhésion d'un foyer) est reconduit pour l'année 2023.

L'assemblée générale statutaire se termine à 20h45. Elle est suivie par une présentation et un échange sur les principales problématiques: « Parc Madeleine », Carrefour Paul Bert/Tête nord du pont de l'Europe,

### Composition du bureau

• Président : Christian DUMERAIN

• Trésoriers :

Patrick DUFOUR, Nathalie BERTHELEMY

• Secrétaires :

Denis BAUDE Fabienne CARUEL Gérard NALTET requalification des mails et trémie Jaurès, requalification des voies du secteur Beaumonts.

Conseil d'administration	
(année de renouvellement)	
Michel ARMAND	2025
2, rue du Commandant de Poli - ORLEANS	
Denis BAUDE	2024
81, rue du Fg Madeleine - ORLEANS	
Nathalie BERTHELEMY	2024
3 rue de Talcy - ORLEANS	
Fabienne CARUEL	2023
63, rue du Fg Madeleine - ORLEANS	
Jocelyne CORNABAS	2025
17 rue du Commandant de Poli - ORLEANS	
Patrick DUFOUR	2025
5 impasse André Chenal - ORLEANS	
Christian DUMERAIN	2023
24 rue du Fg Madeleine - ORLEANS	
Pascal FOUCAULT-BEAUVALLET	2024
6 place St Laurent Appt n°2 - ORLEANS	
Jean-François LABIDOIRE	2025
4 rue de la Madeleine	
SAINT JEAN DE LA RUELLE	
Gérard NALTET	2023
34 rue Gambetta - ORLEANS	
Michèle REGNIER	2024
2 rue de la Roche aux fées	
SAINT JEAN DE LA RUELLE	
Jean-Noël ROUZAUD	2025
17 rue du Commandant de Poli - ORLEANS	

Association de Défense et d'Aménagement des Quartiers de l'Ouest Orléanais (nº 6989 du 7/7/1977)

La « Lettre de l'ADAQOO » est entièrement financée par les adhérents. Elle est réalisée et diffusée grâce à l'aide bénévole des militants.

Pour constituer une force de proposition qui se fasse entendre : adhérez à l'ADAQOO!

Adhérents:
Pensez à régler votre
cotisation 2022. Vous pouvez
nous faire parvenir votre
cotisation 2022, fixée à 14 €
(Foyer: 20 €).

■ POUR RENOUVELER DIRECTEMENT LA COTISATION PAR VIREMENT BANCAIRE :

.

Signature(s):

- Titulaire du compte : ADAQOO
- IBAN: FR76 1027 8374 5300 0103 3180 171

<ul><li>BULLETIN</li></ul>	D'ADHESION à L	'ADAQOO	)
----------------------------	----------------	---------	---

Prénom et NOM :		à retourner à : ADAQOO Président : Christian DUMERAIN 24, rue du Faubourg Madeleine 45000 ORL FANS		
e-mail:	Tel :			
- demande mon adhésion à l'ADAQOO et verse la somme de 14 € (Foyer : 20 €) - renouvelle mon adhésion à l'ADAQOO et verse la somme de 14 € (Foyer : 20 €)				
Orléans, le				